

Paroles de territoires

enertrag.com



Les territoires au cœur de la souveraineté énergétique : construire ensemble un avenir durable et pilotable

Les élections municipales de 2026 ont marqué à nouveau un moment important de la vie démocratique de notre pays. Elles confient à nos élus locaux une responsabilité importante : continuer à préparer l'avenir de nos communes, dans un contexte énergétique, climatique, agricole et économique en profonde transformation.

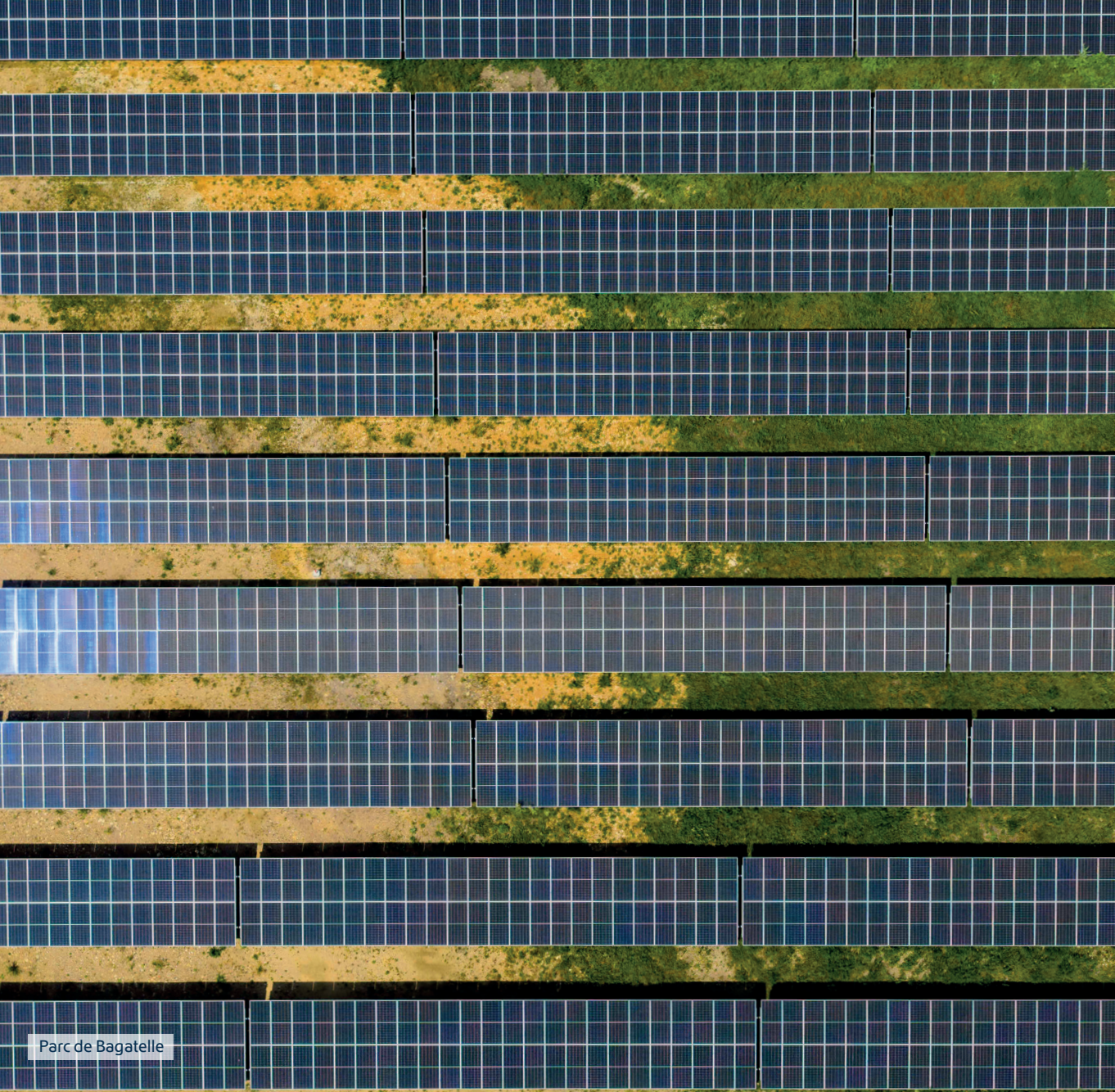
La France a récemment publié sa trajectoire énergétique avec la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE3) avec un objectif très clair sur l'accélération de l'électrification décarbonée et compétitive visant à renforcer l'indépendance énergétique de la France.

L'enjeu principal reste la décarbonation des usages et le développement du stockage pour garantir un système résilient et pilotable. Encore près de 60 % de l'énergie consommée en France demeure fossile et importée, avec des conséquences concrètes sur notre souveraineté, la compétitivité de nos entreprises et le pouvoir d'achat des ménages.

Pour les années à venir, produire davantage d'énergie décarbonée et compétitive sera l'une des priorités de plus en plus concrète à l'échelle locale et qui ne réussira que si elle s'ancre durablement dans les territoires.

À travers «Paroles de Territoires», nous avons souhaité donner la parole à celles et ceux qui font vivre au quotidien la transition énergétique et écologique, ainsi que leur territoire.

Je remercie très sincèrement nos partenaires élus, agriculteurs et agricultrices ainsi que les acteurs locaux, qui ont accepté de témoigner dans ce recueil : Votre engagement et votre connaissance du terrain rappellent une évidence, la réussite se construit dans la durée, avec confiance et conviction.



Energies du vent et du soleil, des leviers concrets pour les territoires ruraux

L'éolien et le photovoltaïque ne produisent pas seulement de l'électricité renouvelable : ils offrent à nos territoires les moyens d'agir pour améliorer leur cadre de vie et leur dynamisme. Pour une commune, cela peut se traduire par des recettes fiscales, mais aussi par des moyens supplémentaires pour financer des travaux, des équipements ou des projets utiles à la vie locale. Ces infrastructures génèrent des revenus durables pour les agriculteurs, et contribuent à une véritable synergie entre l'agriculture et la production électrique.



Des retombées
financières pérennes



Des mesures discutées
ensemble pour accompagner
les projets de la commune



Une dynamique collective
pour la souveraineté
énergétique



L'adaptation au changement
climatique grâce aux énergies
renouvelables électriques

Les énergies renouvelables au cœur des territoires

Représentant 27% de la production électrique française, et 44% de la production européenne, les énergies renouvelables font désormais partie intégrante du mix énergétique. Sur l'hexagone, elles constituent une énergie locale, pilotable et deviennent un outil de souveraineté pour les territoires.



48,5 GW
de puissance
installée totale



20 millions
de tonnes
CO₂ évitées



34 millions
d'équivalent
habitants alimentés



287 M€
de retombées pour
les Collectivités
en 2024



82 900
emplois directs
et indirects

Source : Observatoire du système électrique renouvelable 2025, France Renouvelables

Les énergies renouvelables soutenues sur le terrain

79%

des élus sont satisfaits de
leur collaboration avec les
entreprises du secteur

77%

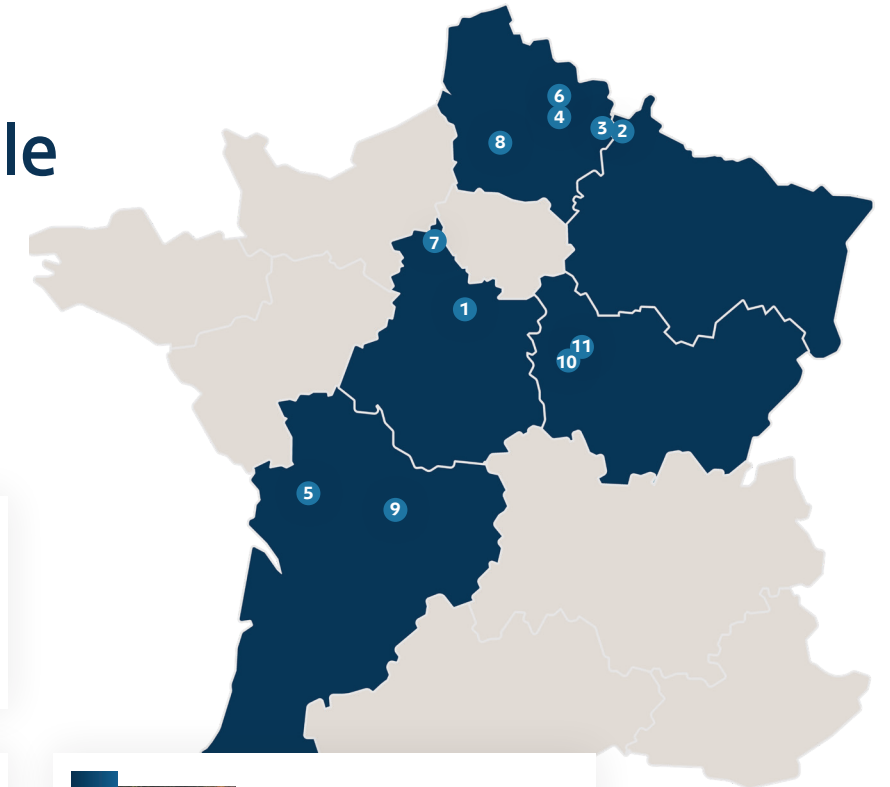
des élus estiment que ces
installations sont efficaces
pour produire une électricité
renouvelable locale,
bénéfique au climat

81%

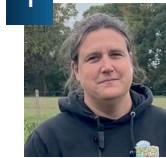
des Français sont favorables
à l'installation d'une
infrastructure d'énergie
renouvelable près de chez
eux

Source : IFOP - Avril 2025, Opinion Way - Mai 2025

Nos partenaires prennent la parole



1



Julie BEAUVALLET
Agricultrice
Saint-Denis-en-Val

2



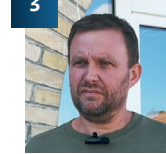
Yves BREDY
Maire
Renneville

7



Frédéric GIROUX
Maire
Le Boullay-Thierry

3



Anthony GLASSET
Maire
Brissay-Choigny

8



Virginie LEFEVRE
Agricultrice
Le Plessier-sur-Saint-Just

4



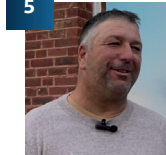
Dominique GUILLON
Maire
Saint-Pardoult

9



Mickaël CHARTIER
Maire
Plaisance

5



Mickaël GERLOT
Maire
La Ville-aux-Bois-lès-Dizy

10



Denis FORESTIER
Maire
Surgy

6



Isabelle POLLART
Maire
Mézières-sur-Oise

11



Nicolas BOURDOUNE
Maire
Clamecy



Julie BEAUVALLET, 2026

Maintenir une agriculture vivante dans nos territoires

Dans nos campagnes, la souveraineté alimentaire n'a rien d'abstrait. Elle prend racine dans l'agriculture française, dans le travail ancestral des éleveurs et des cultivateurs, dans une connaissance profonde de la terre, des saisons et du climat, transmise de génération en génération. Or, l'agriculture française traverse aujourd'hui une période éprouvante. Les charges pèsent, les aléas climatiques se répètent, les revenus demeurent incertains, et la transmission est menacée. Pour les élus ruraux comme pour les agriculteurs, la question est donc la même : comment permettre à l'agriculture de rester pleinement vivante dans nos territoires ?

C'est dans ce cadre que l'agrivoltaïsme peut avoir du sens. Il peut apporter à l'agriculteur un revenu complémentaire, tout en rendant un service concret à l'exploitation, aux cultures ou aux animaux. Son principe n'est pas de remplacer l'agriculture par des panneaux, mais de faire coexister, sur une même parcelle, une activité agricole et une production d'électricité solaire. Concrètement, cela peut être des panneaux installés au-dessus d'une prairie pâturée ou de fauche, d'un élevage ou d'une culture, avec un projet pensé pour répondre à un besoin réel de la ferme.

Depuis la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, l'agrivoltaïsme est encadré de façon stricte : l'agriculture doit rester prioritaire, et le projet doit apporter un bénéfice réel à l'exploitation. Un décret est venu préciser ce cadre en 2024.

« Cette aventure peut rendre possible un projet agricole que je porte depuis longtemps. »

Julie BEAUVALLET
Agricultrice à Saint-Denis-en-Val



De nouvelles perspectives pour les agriculteurs

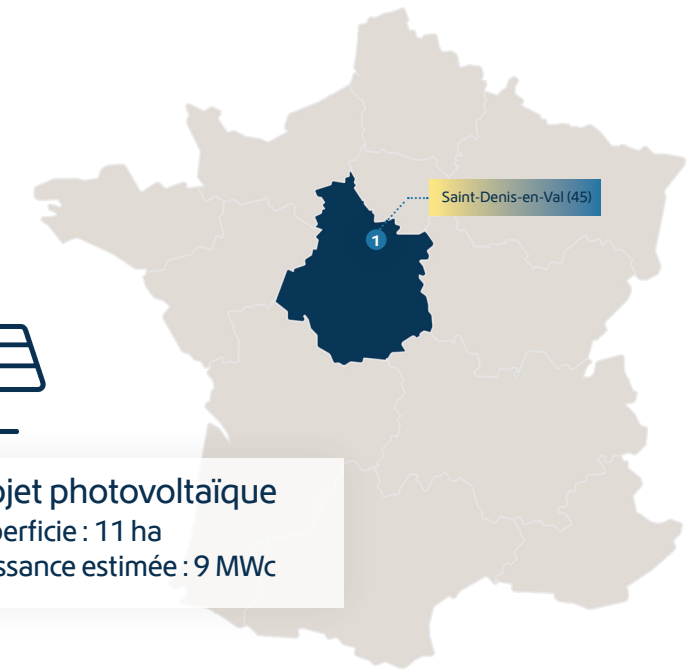


Je suis éleveuse de poules pondeuses bio et de brebis solognotes. Depuis longtemps, je porte l'envie de redonner une vocation agricole à des terrains aujourd'hui délaissés, avec une activité qui correspond à ma manière de travailler. Je fais aussi de l'éco-pâturage, et j'aimerais, à terme, proposer de l'accueil pédagogique autour de mon métier et des animaux. C'est dans cette logique que nous avons imaginé un projet agrivoltaïque.

Pour moi, l'agrivoltaïsme, c'est la possibilité de faire vivre sur un même lieu une activité agricole et une production d'énergie solaire, sans que l'une prenne la place de l'autre. Sur ces terres, l'enjeu est bien de faire revenir l'agriculture et de lui donner les moyens de s'inscrire dans la durée.



Projet photovoltaïque
Superficie : 11 ha
Puissance estimée : 9 MWc



Un projet comme celui-ci peut naturellement susciter des questions, des interrogations, et parfois un peu de crainte. Nous avons donc pris le temps d'aller à la rencontre des habitants, avec des supports simples, pour expliquer le projet clairement. J'ai pu présenter moi-même ma démarche, répondre aux questions et dire ce que ce projet pourrait changer pour mon activité.

J'ai trouvé ces échanges très agréables, parce qu'ils m'ont permis de rencontrer les habitants et de constater qu'ils comprenaient peu à peu le sens de notre démarche. Le projet est encore à l'étude, mais il avance. Pour moi, il peut rendre possible un projet agricole que je porte depuis longtemps. Et il montre aussi qu'avec une méthode de dialogue claire, il est possible d'ouvrir des perspectives nouvelles pour d'autres agriculteurs et pour les communes qui les accompagnent.



Réunion d'information, 2024

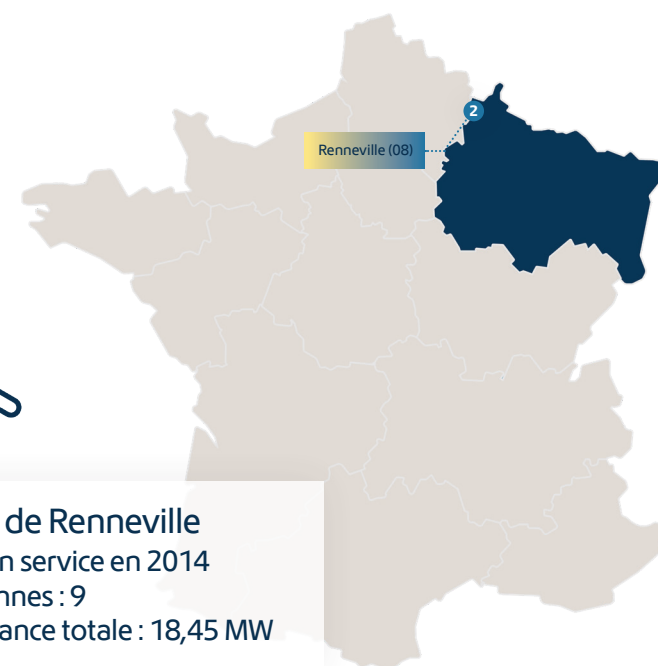


Yves BREDY
Maire depuis 2008

Renneville (08)



Parc de Renneville
Mis en service en 2014
Éoliennes : 9
Puissance totale : 18,45 MW



En route pour l'extension !



Nous avons lancé ce projet éolien en 2008, et il a abouti à un parc de 9 éoliennes sur la commune de Renneville. Dès le départ, les choses ont été menées avec pédagogie. Nous avons souhaité informer à chaque étape les habitants, et cela a permis au projet de trouver progressivement sa place sur la commune.

Aujourd'hui encore, nous recevons chaque année un bilan sur le fonctionnement du parc. Cette manière de travailler a beaucoup compté pour nous. La cheffe de projet avait une vraie attention à l'humain, et cela a été important pour la commune. Il y a eu des réunions avec les riverains, y compris pendant le chantier, ainsi qu'un suivi régulier dans le temps.

Nous avons aussi réfléchi ensemble à ce que le projet pouvait permettre concrètement pour la commune. Les éoliennes ont permis de financer des travaux utiles au quotidien : voirie, isolation de la salle des fêtes, éclairage LED, chaudière bois pour la mairie.

Cette première expérience nous a donné confiance pour la suite. C'est dans cet esprit que nous avons demandé une extension à partir de 2015. Ce nouveau projet est aujourd'hui en cours.



Inauguration du Parc éolien de Renneville, 2014

Faire vivre le village, ses services et ses lieux de rencontre

Dans un village, la vitalité tient souvent à des choses très concrètes : une école entretenue, une salle des fêtes qui continue d'accueillir la vie locale, un bâtiment communal rénové, une rue remise en état, un éclairage modernisé, un lieu où l'on se retrouve, des commerces de proximité que l'on parvient à préserver.

Dans nos communes, ces réalisations comptent beaucoup, parce qu'elles touchent directement à la vie de tous les jours.

Lorsqu'un projet éolien ou photovoltaïque donne à la commune des moyens supplémentaires, il peut permettre de relancer ces travaux, de faire aboutir des projets attendus depuis longtemps, et de redonner de l'élan à la vie du village.

« La manière de travailler a beaucoup compté pour nous. Très vite, les échanges ont été bons, et cela a donné confiance à la commune pour la suite. »

Yves BREDY
Maire de Renneville



Inauguration du Parc éolien de Renneville, 2014



Anthony GLASSET
Maire depuis 2020

Brissay-Choigny (02)

Un renouvellement qui finance des infrastructures



Depuis plusieurs années, notre commune vit avec ce parc éolien partagé avec Anguilcourt-le-Sart. Aujourd'hui, le sujet est de préparer leur renouvellement et ce qu'il peut apporter de nouveau à notre territoire.

Dès le début, cette nouvelle étape a été présentée à la commune et aux habitants. Des réunions ont été organisées, de l'information a été diffusée, et un porte-à-porte a permis d'expliquer le projet tout en prenant le temps d'écouter les habitants sur leur vécu avec les éoliennes déjà en place.



Parc éolien d'Anguilcourt
Mis en service en 2016
Eoliennes : 6
Puissance totale : 12 MW

Pour une commune de 300 habitants comme la nôtre, les retombées du parc comptent réellement. Elles pèsent dans le budget communal et dans notre capacité à faire avancer des projets utiles.

Parmi les mesures prévues pour cette nouvelle étape, il y aura notamment la création d'un parc pour les enfants.



Réunion d'information

« Pour une commune de 300 habitants comme la nôtre, ces retombées comptent vraiment. Elles permettront notamment de créer un parc pour les enfants. »

Anthony GLASSET
Maire de Brissay-Choigny



Dominique GUILLON
Maire (2001-2026)

Saint-Pardoult (17)

Quand l'extension d'un parc donne de nouveaux moyens d'agir dans un périmètre maîtrisé



Nous avons déjà l'éolien à proximité de la commune lorsqu'une extension sur notre territoire a été envisagée en 2018. Nous avons tout de suite voulu que ce projet soit suivi de près, avec les élus et avec les habitants.

Nous avons donc mis en place un comité de pilotage, avec des élus de la commune et aussi des personnes de communes voisines. Cela nous a permis d'échanger régulièrement et de faire avancer le projet étape par étape. Il y a eu en parallèle du porte-à-porte, des réunions publiques et de l'information pour les habitants.



Projet éolien de la Vallée des Vignes
Autorisé en 2024
Eoliennes : 3
Puissance totale : 17,1 MW

L'implantation des éoliennes, pour nous, était un sujet important. Nous avons voulu la travailler ensemble, et cela a été fait. Les échanges, les photomontages et le travail mené sur le terrain ont permis d'aboutir à une extension de 3 éoliennes.

J'ai pris beaucoup de plaisir à travailler sur ce dossier. L'équipe a toujours été disponible, de bon contact, et investie jusqu'au bout. Cela compte beaucoup dans un projet comme celui-là.

Chaque année, nous présentons aussi aux habitants ce que le parc a déjà apporté à la commune. Il nous a permis de réaliser l'enfouissement des réseaux, mais aussi l'isolation par l'extérieur du bâtiment de la mairie. Nous avons également pu acheter du mobilier pour le city stade.

L'extension est encore à l'étude, mais j'espère vraiment la voir sortir de terre prochainement. Elle permettrait à la commune de poursuivre sur cette lancée et d'engager d'autres projets pour le village.



City stade de Saint-Pardoult

« Le parc nous a permis de réaliser l'enfouissement des réseaux, mais aussi l'isolation par l'extérieur du bâtiment de la mairie. Nous avons également pu acheter du mobilier pour le city stade. »

Dominique GUILLON
Maire de Saint-Pardoult



Le renouvellement des éoliennes : prolonger un projet, ouvrir une nouvelle étape pour le territoire

Le renouvellement d'un parc éolien, que l'on appelle aussi parfois repowering, consiste à remplacer des éoliennes plus anciennes par des équipements de nouvelle génération, généralement moins nombreux, mais plus performants. L'idée n'est pas de repartir de zéro, mais de s'appuyer sur un site déjà connu, sur une expérience déjà vécue par la commune et sur ce que le premier parc a apporté au territoire.

Pour les élus, cette nouvelle étape peut représenter une vraie opportunité. Elle permet d'améliorer la production d'électricité sur un site déjà identifié, tout en rouvrant un dialogue avec les habitants, en tenant compte de leur vécu, de leurs attentes et de l'expérience acquise.

Elle peut aussi donner à la commune de nouvelles marges de manœuvre pour financer des projets utiles : travaux, équipements, aménagements, actions en faveur du cadre de vie ou nouveaux services pour les habitants. Autrement dit, le renouvellement ne consiste pas seulement à changer des éoliennes : c'est aussi l'occasion de relancer une dynamique locale et de construire un nouveau projet de territoire à partir de l'existant.

« Ce parc a apporté à la commune une souplesse financière réelle et nous a permis d'engager des travaux utiles.

Son renouvellement nous permet aujourd'hui de poursuivre cette dynamique. »

Mickaël GERLOT
Maire de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy



Mickaël GERLOT
Maire depuis 2014

La Ville-aux-Bois-lès-Dizy (02)

Un renouvellement qui contribue au budget de la commune



J'ai repris le suivi du projet en 2014, au début de mon premier mandat. Le parc n'était pas encore en service, mais j'ai pu en accompagner les dernières étapes, jusqu'à sa mise en route en 2016. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre avec son renouvellement.

Pour préparer ce nouveau projet, nous avons choisi de repartir de l'existant : de ce que les habitants connaissent déjà, de leur vécu, de leurs questions, et de ce que le premier parc a représenté pour la commune.

C'est dans cet esprit que le travail d'information a repris sur le terrain, avec du porte-à-porte, des lettres d'information et des forums participatifs. Pour nous, c'est important, car un projet comme celui-ci ne peut avancer qu'en prenant appui sur l'expérience déjà là.



Parc éolien de Villebois
Mis en service en 2016
Eoliennes : 4
Puissance totale : 8 MW

Pour une petite commune comme la nôtre, les premières éoliennes ont apporté des moyens non négligeables. Elles nous ont permis de réaliser des travaux utiles, comme la réfection de la toiture de la petite salle de l'école et des travaux de voirie que nous n'aurions pas pu mener auparavant.

Ce nouveau projet s'inscrit donc dans la continuité d'une première expérience positive, avec la perspective de nouveaux moyens pour poursuivre cette dynamique pour La Ville-aux-Bois-lès-Dizy.



Réunion d'information, 2025



Isabelle POLLART
Maire depuis 2008

Mézières-sur-Oise (02)



Parc éolien de Sissy-Mézières

Mis en service en 2017
Eoliennes : 4
Puissance totale : 10 MW

Parc éolien de Vallée Joie

En construction
Eoliennes : 7
Puissance totale : 39,9 MW

Une initiative qui sensibilise la population aux nouvelles énergies



Lorsque le premier parc a été mis en service, en 2017, c'était quelque chose de nouveau pour beaucoup d'habitants. Il y avait naturellement de la curiosité, et aussi l'envie de mieux comprendre ce projet.

Nous avons mis en place plusieurs actions pour accompagner cela. Des visites du site et des éoliennes ont été proposées aux élus et aux habitants, et des animations ont permis de faire découvrir simplement les énergies renouvelables. Ce travail a beaucoup compté, car il a permis au parc de trouver peu à peu sa place dans la commune.

Aujourd'hui, une extension est à l'étude. Elle prolonge ce travail déjà engagé, avec une attention portée à l'aménagement de la commune, notamment à travers de nouvelles plantations.

Elle apportera aussi à la commune des moyens supplémentaires et une enveloppe compensatoire, qui nous permettront de poursuivre des travaux importants, en particulier l'enfouissement des réseaux.

C'est important pour nous, parce que cela relie le projet à des améliorations concrètes pour le cadre de vie.



Chantier éolien de Vallée Joie, 2026

« Nous avons mis en place des visites et des animations qui ont permis aux habitants de mieux comprendre le projet et de se familiariser avec les énergies renouvelables. »

Isabelle POLLART
Maire de Mézières-sur-Oise



Visite du Parc de Bagatelle, 2025

Agir localement face au changement climatique

Dans nos communes, le changement climatique n'est plus une idée lointaine. Il se voit dans les bâtiments, dans les dépenses d'énergie, dans le travail agricole, dans la manière même dont il faut penser l'avenir du village et préserver l'environnement.

Produire une électricité renouvelable, locale et peu carbonée, tout en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles importées, est une manière concrète de répondre à cette réalité. Pour les élus, cela renvoie à des décisions très simples en apparence, mais importantes dans la durée : mieux isoler, planter, adapter, rénover.



Frédéric GIROUX
Maire depuis 2014

Le Boullay-Thierry (28)

Associer la population au projet énergétique



Nous avons, depuis plus de 15 ans, un parc de 6 éoliennes sur notre commune. Nous sommes maintenant dans une nouvelle étape avec son renouvellement.

Dès le premier projet, nous avons veillé à travailler dans l'échange. Des réunions ont été organisées avec les communes voisines, et des vues sur site, accompagnées d'images de synthèse, ont permis de mieux comprendre le projet.

Cela aide à se rendre compte de la hauteur des futures éoliennes, de leur emplacement par rapport à celles d'aujourd'hui, et du gain de production que peut apporter ce renouvellement.



Parc éolien du Chemin de Tuleras
Mis en service en 2007
Éoliennes : 6
Puissance totale : 12 MW

Il était important que les habitants puissent se représenter concrètement le projet, comprendre ce qu'il allait changer, et poser leurs questions.

Le premier parc a déjà apporté des bénéfices utiles à la commune. Aujourd'hui, avec cette phase de renouvellement, nous pouvons aussi envisager de nouveaux projets locaux.



Réunion d'information

« **Un projet doit être partagé et compris.**
Il faut prendre le temps d'y associer le plus grand nombre d'habitants possible. »

Frédéric GIROUX
Maire du Boullay-Thierry



Visite Génération Transition, 2025

Expliquer, montrer, inspirer

Les énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité soulèvent souvent des questions. Elles intriguent, elles bousculent parfois, et demandent d'être expliquées simplement.

C'est pour cela que les visites, les animations et les temps d'échange comptent autant. Ils permettent de rendre les choses plus concrètes, de relier ces sujets à la vie du village, et de mieux faire comprendre les choix portés par les élus.



Virginie LEFEVRE
Agricultrice

Le Plessier sur Saint-Just (60)

Des plantations de haies pour restaurer la biodiversité d'une exploitation agricole



Nous avons 304 hectares et nous travaillons essentiellement sur des grandes cultures.

Ce projet éolien, nous le trouvons éthique, et l'impact financier rentre bien sûr aussi en compte.

La communication est assez facile et fluide avec ENERTRAG, nous avons eu les réponses à nos questions.

Dans le cadre du projet et des études environnementales, ENERTRAG nous a proposé son soutien pour l'amélioration de la biodiversité, et notamment la plantation de haies.



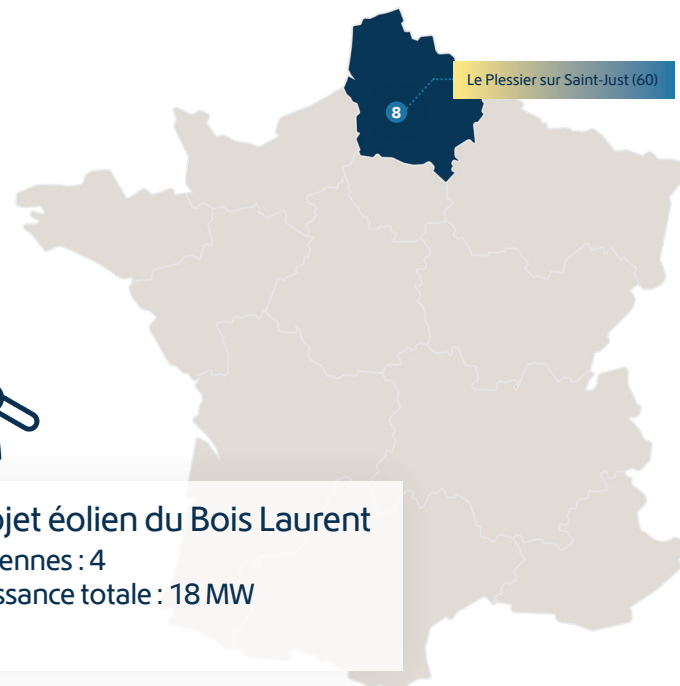
Projet éolien du Bois Laurent

Eoliennes : 4
Puissance totale : 18 MW

Il s'agit d'un projet d'envergure démarré il y a plusieurs années, car nous avons sur notre exploitation une zone de captage d'eau mais il n'y avait pas de haies. Nous avons souhaité en planter afin de limiter l'érosion des sols, avoir une première filtration et favoriser la biodiversité.

La position des haies permet la création de corridors écologiques entre deux forêts et le passage de différentes espèces.

Ce projet s'est concrétisé cette année par la plantation de 1 299 arbres et 3 310 arbustes sur plus de quatre kilomètres. Environ 20 essences locales d'arbres et arbustes ont été plantées.



Plantation de haies, terrain de Virginie LEFEVRE, 2025

Préserver la biodiversité et redonner de la place au vivant

Dans nos territoires, la transition énergétique ne peut pas se faire sans attention portée au vivant. Haies, zones humides, sols, paysages, continuités écologiques : tout cela compte dans l'équilibre d'une commune rurale. Les projets peuvent ainsi s'accompagner d'actions concrètes, comme des plantations, la restauration de certains milieux ou une gestion plus écologique des espaces. Produire de l'énergie et préserver la nature ne doivent pas être opposés. C'est souvent dans cette recherche d'équilibre que le projet trouve sa place.



« Depuis 2022, ce sont près de huit kilomètres de haies que nous avons plantés sur nos parcelles. »

Virginie LEFEVRE
Agricultrice

Des projets exemplaires sur le plan écologique, de la conception à l'exploitation

Chacun de nos projets est considéré comme une opportunité d'agir concrètement pour le vivant. La préservation de la biodiversité est une exigence structurante, au même titre que la performance énergétique ou l'ancrage local.

Nous dépassons systématiquement les obligations réglementaires, en intégrant les enjeux écologiques dès la phase amont du projet, et tout au long de sa vie.

Une démarche construite sur cinq piliers :

- **Exemplarité écologique**
Intégration d'exigences renforcées dès la phase de conception, en lien étroit avec naturalistes, chercheurs, associations et services de l'État.
- **Études rigoureuses**
Inventaires écologiques sur plusieurs cycles biologiques, avec un focus sur les espèces patrimoniales.
- **Actions concrètes sur le terrain**
Création ou restauration d'habitats, corridors écologiques, gîtes à chauves-souris, mares, plantations, gestion différenciée, suivi faune/flore.
- **Co-construction locale**
Travail commun avec les associations naturalistes locales, exploitants agricoles, fédérations de chasse, élus.
- **Amélioration continue**
Capitalisation des retours d'expérience, innovation méthodologique, participation à des programmes de recherche.



Protéger les chauves-souris

📍 Parc photovoltaïque de Bagatelle (Nièvre)

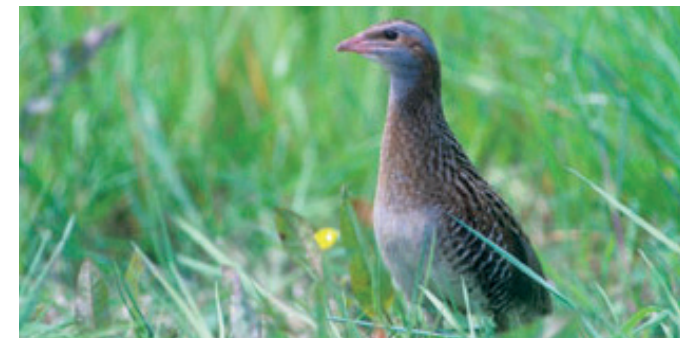
Lors de l'étude d'impact, des gîtes souterrains utilisés par des colonies de Petit et Grand Rhinolophe ont été identifiés.

ENERTRAG a décidé de préserver, aménager et sécuriser ces gîtes initialement voués à la destruction.

Parmi les aménagements réalisés :

- Isolation thermique et phonique des gîtes,
- Ouvertures spécifiques pour les chiroptères,
- Pose de briques au plafond pour encourager la fréquentation des Pipistrelles,
- Un suivi écologique post-implantation est en cours avec un bureau d'études.

Des passages à faune, des gîtes à reptiles (hibernacula) et des mesures pour les insectes complètent l'approche du site.



15 ans de partenariat pour le Râle des genêts

📍 Parc éolien d'Anguilcourt (Aisne)

Dès les premières études, cette espèce rare et menacée a été identifiée. ENERTRAG a noué un partenariat durable avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Picardie, comprenant :

- La restauration de 5 hectares de prairies favorables,
- La mise en place de fauche tardive et indemnisation des agriculteurs,
- L'achat de barres d'effarouchement pour protéger les nichées pendant les travaux agricoles,
- L'amélioration des techniques d'inventaires du Râle des genêts par l'utilisation de la bioacoustique.

Ce partenariat se poursuit aujourd'hui, avec un suivi écologique continu.



Protéger le Guêpier d'Europe

📍 Parc éolien de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne)

En lien avec la réserve naturelle nationale de Vesles-et-Caumont, ENERTRAG a engagé un programme d'actions sur 15 ans, comprenant :

- La création de bandes fleuries,
- La restauration et l'extension de sites de nidification,
- La sécurisation du site,
- La restauration d'une mare.

Les résultats sont visibles : 9 couples en 2020, 40 en 2021, et le retour d'espèces associées comme les hirondelles de rivage.



Mickaël CHARTIER
Maire (2025-2026)

Plaisance (86)

Un projet qui profite à tous !



Depuis 2013, nous avons travaillé sur ce projet de parc éolien avec une idée simple : faire en sorte qu'il soit utile à la commune, mais aussi qu'il profite directement à chaque habitant de Plaisance.

Tout au long du développement, nous avons pu échanger sur l'implantation du projet et suivre son avancée dans la durée. Des permanences ont aussi été organisées en mairie, afin que chacun puisse venir s'informer, poser ses questions et obtenir des réponses claires.

Nous avons souhaité que ce projet ne reste pas quelque chose de lointain, mais qu'il apporte un bénéfice concret à tous. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé à la mise en place d'une redevance de 100 euros par habitant et par an, pendant toute la durée de vie du parc.

Aujourd'hui, cette perspective est possible. Pour une petite commune comme la nôtre, c'est une manière très concrète de faire en sorte que ce projet bénéficie à l'ensemble du village.

« Suite à une demande de la mairie de valoriser ce projet pour tous, nous avons travaillé avec ENERTRAG pour mettre en place **une redevance de 100€ pour chaque habitant**, par an et durant toute la durée de vie du parc. »

Mickaël CHARTIER
Maire (2025-2026), Plaisance



Parc éolien des Terrages
Mis en service en 2026
Eoliennes : 4
Puissance totale : 12 MW



Chantier du Parc des Terrages, 2026



Chantier du Parc de Bagatelle, 2025

Photovoltaïque : une réponse concrète aux besoins des entreprises

Pour un site industriel, et tout autre entreprise, l'électricité est devenue un sujet décisif. Quand son prix devient trop élevé et incertain, c'est toute l'activité qui est fragilisée : la production, l'investissement, la compétitivité, et finalement l'emploi. Le photovoltaïque peut apporter une réponse concrète, en permettant de produire localement une partie de l'électricité consommée, de recourir à l'autoconsommation, ou de sécuriser des contrats de fourniture sur la durée.

Des friches, des anciens sites d'activité ou des terrains déjà transformés peuvent ainsi retrouver une utilité économique claire. Ils deviennent des lieux de production d'électricité au service des entreprises et des territoires. Dans un pays qui veut réindustrialiser, relocaliser et produire davantage, disposer d'une électricité décarbonée, abondante et à un prix maîtrisé n'est pas un confort : c'est une condition de la performance économique.



Parc de Bagatelle



Denis FORESTIER
Maire depuis 2001

Surgy (58)



Nous avons ce terrain défriché, ancien vestige de l'industrie, qui faisait à l'époque travailler un millier de personnes.

ENERTRAG est intervenu, aux côtés du propriétaire foncier, pour proposer de valoriser cette parcelle polluée.

L'énergie va aller sur le réseau, mais la production couvrira également, largement, les besoins de nos communes.

Là, on atteint quelque chose qui est pensé, qui va dans le sens d'acteurs qui cherchent à moins polluer. Et qui intègre l'avenir de nos enfants. C'est ce que l'on pouvait espérer de mieux !

« De mon mandat, c'est ce que je retiendrai de plus constructif, et, franchement, quelque chose dont je suis vraiment très fier. »

Denis FORESTIER
Maire de Surgy



Nicolas BOURDOUNE
Maire depuis 2020

Clamecy (58)

Une reconversion énergétique exemplaire au coeur de la Nièvre



Nous avons immédiatement adhéré au projet d'ENERTRAG, parce que cela faisait sens : redonner une destinée à des espaces qui étaient en déshérence, et s'appuyer sur les énergies renouvelables.

Ceci vient compléter une aspiration forte à être sur une commune autosuffisante sur le plan de la production d'énergie.

L'argent public se fait rare, les dotations de l'Etat se réduisent d'année en année. Tout subside supplémentaire est le bienvenu. Il s'agit de retombées financières que l'on va pouvoir percevoir, pour un projet qui est particulièrement vertueux.

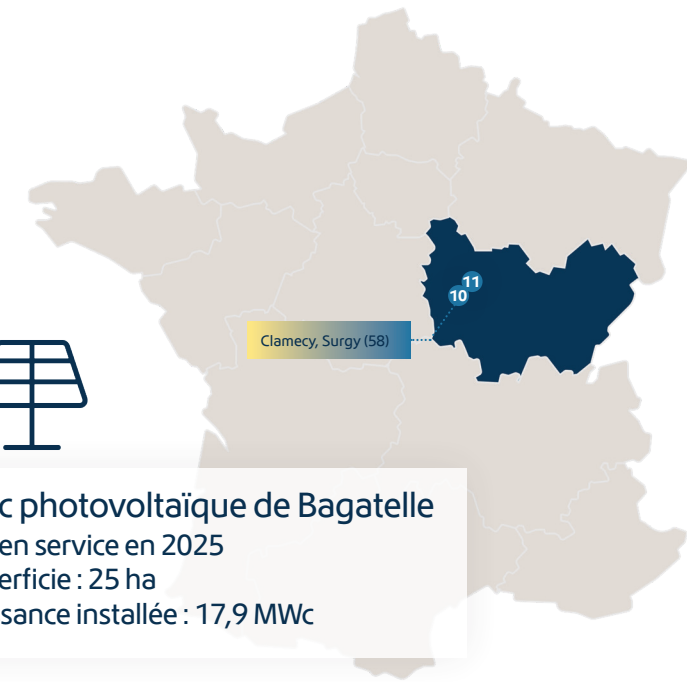


Parc photovoltaïque de Bagatelle

Mis en service en 2025

Superficie : 25 ha

Puissance installée : 17,9 MWc



Mise en service du Parc de Bagatelle, 2025

« Cela faisait sens : redonner une destinée à des espaces qui étaient en déshérence, et s'appuyer sur les énergies renouvelables. »

Nicolas BOURDOUNE
Maire de Clamecy



Stocker l'électricité : une condition du bon fonctionnement du système électrique

Si nous produisons plus d'électricité grâce à l'éolien et au photovoltaïque, encore faut-il pouvoir l'utiliser au bon moment. C'est tout l'enjeu du stockage et de la flexibilité.

Quand la production est forte et que la demande est plus faible, les prix peuvent même devenir négatifs : cela démontre que la gestion de l'électricité est un enjeu important.

Les batteries permettent de la conserver, puis de la restituer plus tard, quand le réseau en a réellement besoin. Elles rendent ainsi l'électricité renouvelable plus utile au système électrique et plus facile à intégrer dans la durée.

Nous sommes convaincus que cette capacité à produire, stocker et piloter sera l'une des clés du système électrique de demain. C'est pourquoi nous installons des batteries avec nos nouveaux parcs éoliens et solaires, mais aussi comme projets à part entière.

A vos côtés depuis 25 ans

Depuis plus de 25 ans, ENERTRAG développe ses projets d'énergies renouvelables en étroite relation avec les territoires qui les accueillent. Au-delà de la production d'électricité verte, chaque parc éolien ou solaire s'accompagne d'actions concrètes destinées à soutenir les communes, améliorer le cadre de vie et contribuer au dynamisme local.

Ces mesures d'accompagnement prennent des formes très diverses. Elles peuvent concerner l'aménagement du territoire et la valorisation du patrimoine communal, par exemple à travers la restauration de bâtiments publics, l'installation de mobilier urbain ou la réalisation d'aménagements paysagers. Dans de nombreuses communes, ENERTRAG participe également à des projets d'infrastructures ou à l'embellissement des espaces publics, afin que les bénéfices des projets énergétiques soient visibles et durables.

La préservation de l'environnement constitue un autre axe important. Des actions de plantation de haies, de gestion d'espaces naturels ou de protection de certaines espèces sont régulièrement mises en place en partenariat avec des acteurs locaux. Par ailleurs, des initiatives pédagogiques et de sensibilisation sont proposées aux habitants et aux scolaires afin de mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique.

Enfin, ces projets s'inscrivent dans une logique de développement territorial : soutien à des initiatives locales, participation à des projets communaux ou encore dispositifs bénéficiant directement aux habitants. Cette diversité d'actions reflète la volonté d'ENERTRAG de faire des projets d'énergies renouvelables de véritables projets de territoire.





Pionnier des systèmes électriques pilotables

Depuis plus de 25 ans, ENERTRAG développe, installe et exploite des systèmes électriques hybrides, pilotables, qui intègrent l'éolien terrestre, le solaire photovoltaïque, le stockage d'énergie par batteries et l'hydrogène renouvelable.

Chacun de nos projets s'appuie sur des études environnementales rigoureuses et une concertation réussie avec toutes les parties prenantes locales.



Présent en France depuis **1999**



553 MW
46 parcs en exploitation



1 052 GWh
d'électricité produite en 2025



219 134
foyers alimentés en électricité



58,2 MW
en cours de construction



130
collaborateurs répartis au sein de **5 agences**

Vos contacts

contact-france@enertrag.com
+33 (0)1 30 30 60 09
ENERTRAG.com